


**PLAN LOCAL
D'URBANISME**

DOCUMENT GRAPHIQUE

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du
..... approuvant le PLU

Echelle : 1/5000ème mai 2017

 Agence Publique de Gestion Locale - Service d'Urbanisme Intercommunal
MAISON DES COMMUNE - Rue Auguste Renoir - CS 40609 - 64006 PAU CEDEX
Téléphone : 05.59.90.18.28 - Télécopie : 05.59.84.59.47 - service.urbanisme@apgl64.fr



Légende

ZONAGE

Type de zones

- UA
- UAa
- UB
- UBa
- UE
- UY
- AU
- AUa
- A
- N
- Np
- Ny
- Nyp
- Nx

- Marge de reculement de 75m de l'axe de la voie (Art L111-6 du code de l'urbanisme)
- Règle architecturale particulière (art. L151-18 du code de l'urbanisme)
- Règle de protection des haies (art. L151-23 du code de l'urbanisme)
- Règle de protection des chemins (art. L151-19 du code de l'urbanisme)
- Espaces vert inconstructibles (art. L151-19 du code de l'urbanisme)
- Espaces boisés classés (Art. L113-1 du code de l'urbanisme)
- ◇ Numéro de l'emplacement réservé
- Emplacement réservé
- "Zones Inondables" (Atlas départemental - 4ème phase-Nééz - mars 2000)



N°	DESTINATION	COLLECTIVITE OU ORGANISME PUBLIC BENEFICIAIRE
1	Terrain destiné à l'extension de la zone d'activité économique communale (parcelles section A n° 561 et 562, surface totale : 9150 m²)	Commune
2	Création d'une aire de stationnement et d'un espace public (parcelle section B n° 18, surface totale : 392 m²)	Commune
3	Terrain destiné à la création d'espaces publics, aire de jeux et de loisirs, constructions annexes aux bâtiments communaux, stationnement (parcelles section B n° 53 et 64, surface totale : 4045 m²)	Commune